

| | | |
|---|---|---|
|  <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité</p> <p>UNC UNIVERSITÉ de la NOUVELLE-CALÉDONIE</p> | VACANCE DE POSTE | |
| | Un attaché temporaire d'enseignement et de recherche Sections CNU 19 ou 20 Sociologie, démographie / Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique | |
| | <u>Date de prise de fonction</u> Vacant à partir du 01/04/2025 | <u>Mode de recrutement</u> CDD de 12 mois renouvelable A temps plein |

Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

L'UNC, ancrée dans son environnement et sa région, a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue.

Ainsi l'UNC est lauréate des appels à projets "Nouveaux cursus à l'université" et "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" du Programme d'Investissement d'Avenir 3. Sur le plan scientifique, l'université est lauréate d'un appel à projets très sélectif du schéma directeur pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" de la commission européenne.

L'UNC est depuis août 2023 lauréate de la troisième vague du très sélectif appel à projets ExcellencES ; son projet "DiversitÉS", bâti sur sa singularité institutionnelle, son ancrage en Nouvelle-Calédonie et embrassant les diversités, biologiques, culturelles et linguistiques de Nouvelle-Calédonie, préfigure la trajectoire de son prochain contrat quinquennal avec l'État.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3 700 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Economie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences et Techniques), 1 IAE, 1 IUT, 1 INSPE, 5 équipes de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques et chaleureux (Nouvelle en province Sud et Baco en province Nord), des infrastructures modernes (installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes, plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, ...) des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique, et un environnement et une qualité de travail uniques.

Activités d'enseignement

La personne recrutée intégrera le département des Lettres, Langues et Sciences Humaines et en ce qui concerne l'activité d'enseignement, elle s'intégrera dans le service de Langues et Cultures océaniques de l'UNC. Elle effectuera essentiellement des travaux dirigés mais sera aussi amenée à effectuer des cours magistraux selon les besoins. La personne retenue sera associée à toutes les autres activités d'accompagnement pédagogique, de recherche scientifique et d'appui administratif en lien avec ses compétences disciplinaires et expériences. Les matières enseignées seront essentiellement dans le domaine des sciences humaines et sociales : anthropologie et sociologie, en anthropologie de

l'environnement avec des contenus visant les méthodologies en sciences humaines et sociales. La personne recrutée devra avoir une bonne maîtrise de la littérature scientifique dédiée aux sociétés et cultures océaniques en général et en particulier à la Nouvelle-Calédonie et la culture kanak. Une expérience professionnelle d'enseignement et/ou de recherche sur le terrain est vivement souhaitée.

Les qualités requises pour le poste sont un grand sens du travail collectif en contexte plurilingue et multiculturel, une connaissance avérée de l'environnement et des fonctionnements relatifs aux institutions françaises, océaniques, calédoniennes et kanak. Une connaissance des littératures et des langues du Pacifique serait une compétence appréciée.

Activités de recherche

Pendant la durée de son recrutement, l'ATER intégrera l'équipe de recherche pluridisciplinaire en LLSH de l'UNC. Il contribuera au développement des activités de l'équipe dans le périmètre des axes de recherche de celle-ci, à la fois par la production scientifique, l'encadrement de projets, le rayonnement et la contribution aux priorités définies collectivement.

Contacts utiles :

Véronique FILLLOL, VP en charge de la recherche : veronique.fillol@unc.nc

Gilles PESTANA, directeur du département LLSH : gilles.pestana@unc.nc

Suzie BEARUNE, responsable pédagogique de la licence LCO : suzie.bearune@unc.nc

Elatiana RAZAFI, directrice de l'équipe de recherche ERALO : elatiana.razafi@unc.nc

Louis LAGARDE, directeur du laboratoire TROCA : louis.lagarde@unc.nc

Gwendoline BOURHIS-PRIGENT, directrice des ressources humaines : gwendoline.bourhis-prigent@unc.nc

Camille VERBRUGGHE, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement@unc.nc

Pour les ATER, les inscriptions s'effectuent via le portail Galaxie (Altair).

En parallèle, les documents suivants doivent être transmis **en format pdf** à l'adresse recrutement@unc.nc :

- lettre de motivation,
- CV détaillé,
- copie de la pièce d'identité,
- et selon la situation (voir la liste ci-après), soit la copie du dernier arrêté, soit l'attestation du directeur et l'inscription au doctorat, soit une attestation sur l'honneur.

au plus tard le 22/11/2024

Modalités d'accueil d'un ATER

- **Indexation à 1,73** de la rémunération et des primes lors de la présence sur le territoire, à l'instar des personnels titulaires¹

Conditions pour devenir ATER

(décret n° 88-654 du 7 mai 1988)

Peuvent faire acte de candidature :

1° Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de l'Etat, des collectivités territoriales ou d'un établissement public en dépendant, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;

2° Les allocataires d'enseignement et de recherche ayant cessé d'exercer leurs fonctions depuis moins d'un an, titulaires d'un doctorat et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;

3° Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat ;

4° Les moniteurs recrutés dans le cadre du monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur, titulaires d'un doctorat et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;

5° Les étudiants n'ayant pas achevé leur doctorat ; en ce cas, le directeur de thèse doit attester que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an ;

6° Les titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

¹ Sauf situations particulières prévues par la réglementation

La liste des pièces à fournir est fixée en fonction de votre statut.

1°) Vous candidatez sous le statut "Fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une HDR" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Document attestant de l'appartenance à un corps de fonctionnaire de catégorie A (Arrêté ministériel ou rectoral),
- Justificatif de l'inscription en vue de la préparation du Doctorat ou de l'HDR soit :
 - * Certificat de scolarité et copie recto-verso de la carte d'étudiant pour l'année en cours
 - * OU engagement sur l'honneur à s'inscrire l'année suivante (Cf modèle ci-dessous)
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

2°) Vous candidatez sous le statut "Fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A, s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Document attestant de l'appartenance à un corps de fonctionnaire de catégorie A (Arrêté ministériel ou rectoral),
- Engagement sur l'honneur à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (Cf modèle ci-dessous)
- Copie du diplôme requis pour l'inscription à un concours d'enseignant-chercheur,
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

3°) Vous candidatez sous le statut "Enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère, ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche à l'étranger pendant au moins 2 ans, et titulaires du doctorat" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Document attestant de la qualité d'enseignant ou de chercheur dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins 2 ans
- Copie du doctorat, ou d'un titre ou diplôme équivalent,
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

4°) Vous candidatez sous le statut "Etudiants n'ayant pas achevé le doctorat, dont la thèse sera soutenue dans un délai d'un an" ;

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Justificatif de l'inscription en vue de la préparation du Doctorat : certificat de scolarité et copie recto-verso de la carte d'étudiant pour l'année en cours;
- Attestation du directeur de thèse (Cf modèle ci-dessous)
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)

5°) Vous candidatez sous le statut "Titulaires du doctorat ou d'une HDR, s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur" :

- CV et lettre de motivation
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité,
- Copie du doctorat ou de l'HDR,
- Engagement sur l'honneur à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (Cf modèle ci-dessous)
- Déclaration sur l'honneur concernant l'exercice des fonctions d'ATER (Cf modèle ci-dessous)